



Ce qu'en pense notre élu !



Le changement climatique, la pollution de nos océans, les alertes aux microparticules dans l'air, la raréfaction de l'eau potable, les algues vertes, la disparition de la biodiversité...

A tous ces maux, un seul responsable, un seul accusé : l'agriculture !

Bien que nous appartenions à la société, bien que nos récoltes nourrissent en quantité et en qualité nos concitoyens, une nouvelle forme d'intégrisme anti-agricole veut nous éloigner de nos villages, de nos voisins, voire de la société. A toutes ces formes d'intégrisme, à toutes ces campagnes de délations argumentées de «fake news» ou mieux encore de mensonges, l'agriculture a le devoir de répondre, de s'expliquer et surtout de se «faire voir».

L'agriculture n'entame pas son adaptation, par nature l'agriculture innove en permanence parce que la marginalité n'est pas dans notre nature.

A ceux qui souhaitent notre récession et un certain retour au passé, nous les laissons dans leur marginalité, parce nous avons compris, depuis longtemps, que pour que tout continue il faut que tout change. Que ce soit en matière de fertilisation, d'utilisation de produits phytosanitaires, de valorisation des progrès génétiques, de prise en compte de la biodiversité de nos campagnes ou plus récemment de lutte contre le réchauffement climatique : nous sommes des acteurs engagés.

Toutes les expérimentations ou programmes de recherche auxquelles nous participons, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, n'ont qu'une seule vocation : faire avancer les choses et contribuer aux progrès de la société, même si c'est difficile, même s'il faut s'expliquer en permanence, même si le monde est fou...



Hugues Bécret
Président de la Commission Environnement de la Chambre d'agriculture de l'Aisne

AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT

Des mesures agro-environnementales pour les agriculteurs du Tardenois

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performances économiques et environnementales.

Ces MAEc ont été ouvertes pour la première fois sur le secteur du bassin versant de l'Ordrimouille. Le projet, porté par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et animé par la Chambre d'agriculture de l'Aisne, répond à une demande des agriculteurs locaux de bénéficier d'un accompagnement soutenant les pratiques vertueuses pour l'environnement.

Au cours de la campagne, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a proposé des rendez-vous individuels et des diagnostics d'exploitation afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches de contractualisation. Le choix des mesures, leur emplacement, les cahiers des charges... sont autant de points qui ont été abordés afin de permettre à chacun de déclarer ses MAEc avant la date butoir du 15 mai.

Le premier bilan est positif, avec 15 agriculteurs et presque 10 % de la SAU du territoire engagés dans des MAEc.

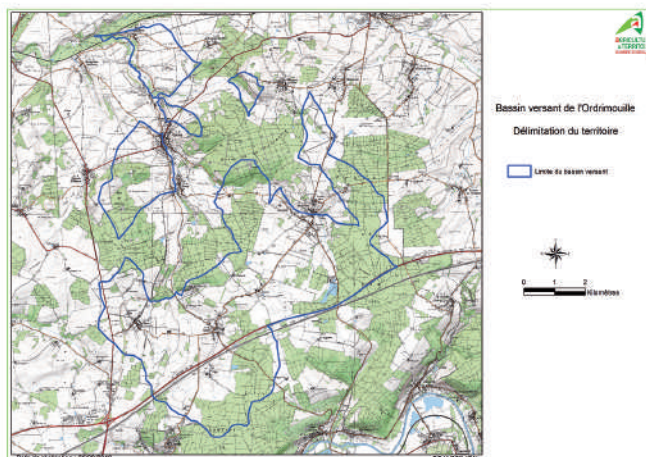
Les mesures engagées concernent le maintien ou la création de zone enherbée :

- limitation du chargement sur pâture (HE06), 126 ha ;
 - retard de la date de fauche sur prairie (HE16), 56 ha ;
 - création de zone enherbée (HE30), 111 ha ;
 - création de zone enherbée d'intérêts faunistique et floristique (HE51), 27 ha.
- Le secteur de l'Ordrimouille devrait être de nouveau ouvert en 2020 et une extension du territoire éligible est en cours d'étude.



Contacts :

Claire Alateinte
Benoît Lemaire



Retour en images : un semestre rythmé par les événements techniques

Retrouvez les prochains événements sur : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/agenda/agenda-de-laisne/>



14 février - Blesmes - Les stratégies de désherbage sous toutes ses formes - 15 participants



2 avril - Pignicourt - Démonstration désherbage mécanique - 150 participants



30 avril - Domptin - Stratégies d'entretien des sols - 50 participants



21 mai - Fioulaine - Fertilisation azotée : fondamentaux et avancées - 20 participants



6 juin - Fontaine-les-Vervins - Fertinov - 50 participants



13 et 14 juin - Avesne-sur-Helpe - Journées de l'herbe - Plus de 3 000 visiteurs

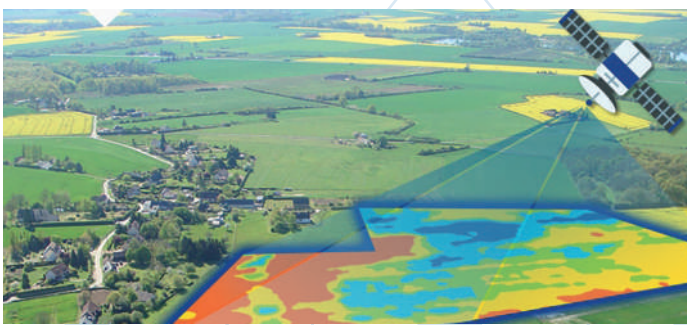


4 juillet - Charly-sur-Marne - Démonstration tondeuses interceps - 70 participants



2 "café de la bio" et 8 rendez-vous techniques bio, répartis sur le département, près de 200 participants

Mes sat'images Bilan de la campagne 2019



sont réalisées :

- la biomasse en sortie d'hiver afin de proposer une modulation de l'apport à épi 1 cm
- puis une mesure de la biomasse et de l'azote absorbé durant la montaison afin de calculer l'indice de nutrition azotée et donc de piloter et moduler le dernier apport afin d'optimiser le rendement et la teneur en protéines.

Les préconisations sont fournies sous forme de cartes papier ou numériques pour les agriculteurs équipés de consoles de modulation.

Mes sat'images a été mis en place pour la première fois sur la campagne 2018-2019. Les retours des premiers agriculteurs sont très positifs : la réactivité du service et la qualité des cartes des modulations fournies ont été grandement appréciées.

Le service Mes sat'images sera reconduit pour 2020.

Mes sat'images est une prestation de type OAD proposée par les Chambres d'agriculture de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme pour accompagner les agriculteurs dans leur fertilisation azotée du blé et du colza. Elle est basée sur l'exploitation des images satellite Sentinel et permet notamment de proposer des cartes de modulation intra parcellaire. Sur colza, le pilotage repose sur la mesure des niveaux de biomasses en entrée puis en sortie d'hiver par télédétection, ce qui permet de calculer la dose d'azote totale à apporter conformément aux préconisations de Terres Inovia. Sur blé, 2 mesures



Contact :

Julien Gaillard

Promouvoir le développement des filières à bas niveau d'intrants

De nombreuses interrogations émergent aujourd'hui sur la durabilité des systèmes de cultures existants. Les échecs techniques en culture, la volatilité des prix, l'utilisation des intrants exogènes, les risques climatiques,... sont autant de raisons de penser à la diversification de son assolement. Mais quoi produire ? Les cultures dites «à bas niveau d'intrants» font partie du panel des solutions à envisager.

Une culture à bas niveau d'intrants est une culture nécessitant un faible apport, voire une absence totale, en engrais et/ou en produits phytosanitaires au cours de son cycle de production. A titre d'exemple, on compte parmi les cultures à bas niveau d'intrants le sarrasin, le chanvre, la luzerne, les taillis à très courte rotation (TTCR), le miscanthus, le sainfoin, le tournesol, le soja, le triticale, le seigle, le pois chiche, etc. Au-delà de leur conduite «bas niveau» d'intrants, elles contribuent aussi à l'allongement de la rotation, levier agronomique pour limiter la pression des ravageurs, des adventices et des maladies.

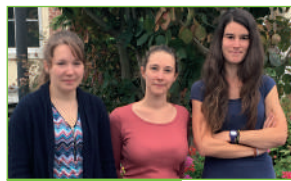
Ainsi, les systèmes de cultures à bas niveau d'intrants garantissent un impact limité de l'agriculture sur l'environnement, dont la ressource en eau, tout en assurant des résultats économiques et agronomiques satisfaisants.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne soutient l'émergence et le développement de ces filières en accompagnant les agriculteurs et les acteurs des filières le souhaitant. A titre d'exemple, le 19 septembre, s'est tenue la première édition du forum

Culti'nov, organisé par les Chambres d'agriculture de l'Aisne et de l'Oise. Cette journée, consacrée à la découverte des cultures à bas niveau d'intrants, avait pour but de présenter ces nouvelles cultures tout en mettant en relation des acteurs tels que les coopératives, les industriels, les agriculteurs... afin de créer de nouvelles filières.

Le calendrier de nos prochains événements ainsi que des fiches techniques par culture sont disponibles sur :

www.aisne.chambre-agriculture.fr



Contacts :

Stéphanie Leterme
Claire Alateinte
Lauranne Grondin



Un outil d'avenir

Cet outil de traçabilité simple et performant, développé par les Chambres d'agriculture permet de gérer sa traçabilité parcellaire en toute sérénité tant en agriculture qu'en viticulture ou arboriculture.

Mes parcelles permet de gérer l'exploitation de l'assolement jusqu'à la récolte. La cartographie ergonomique facilite l'enregistrement du parcellaire, en cohérence avec la déclaration PAC. La gestion de l'azote et les applications phytosanitaires sont réalisées en cohérence avec les réglementations en vigueur. L'outil permet enfin de réaliser un suivi technico-économique de son exploitation en allant jusqu'à la marge semi-directe, et de répondre aux cahiers des charges de diverses certifications (Viticulture durable, Global Gap, etc).

Mes parcelles fait peau neuve à l'automne 2019 et augmente sa palette de services

Sans en changer les fonctionnalités, l'ergonomie des menus sera améliorée pour une navigation plus simple et plus fluide.

Mes parcelles évolue vers une application mobile, qui sera disponible sur Google Play® et Apple Store®.

Enfin, un portail centralisera tous les services et outil d'aide à la décision, comme OPTIPROTECT (modélisation des stades et des maladies du blé à partir de l'outil Prévilis d'Arvalis), mais aussi les commandes d'images satellites, traçabilité automatique, remontée de console tracteurs.

Plus d'informations sur les nouveautés au cours de cet automne.

Un accompagnement toujours présent

Une équipe de conseillers et d'assistantes est à l'écoute des exploitants, pour les former, les informer des évolutions, trucs et astuces, pour les épauler sous forme de contacts téléphoniques, accompagnements individuels ou collectifs, et toujours avec un œil agronomique.

La Chambre d'agriculture propose aussi avec la prestation SERENITE, la délégation à un conseiller de la saisie de la traçabilité sur **Mes parcelles**, avec les vérifications qui s'imposent.

Une offre de services régionale sera également disponible cet automne.

Il suffit de découvrir **Mes parcelles** pour l'adopter, avec une équipe à votre service.



Contact :
Martine Roux-Duparque

Balayer les idées reçues sur le travail du sol

La tendance est à vouloir faire des raccourcis sur bon nombre de sujets. C'est le cas du labour comparé au semis direct. Des idées reçues laissent à penser que le travail du sol plus ou moins profond aurait un effet négatif sur certains compartiments du sol et sur le stockage de carbone.

Les enjeux de stockage de carbone, maintien/restauration de la vie biologique des sols, mais également sur la gestion de l'enherbement sont des priorités qui ont motivé la mise en place d'expérimentations de longue durée en partenariat avec la FDCETA de l'Aisne les lycées agricoles de Crézancy et de la Thiérache. En toile de fond, les retraits de matières actives prévisibles y trouvent un certain écho.



Ces essais visent à comparer différentes techniques culturales : labour, travail superficiel, semis direct. Selon les sites, les essais visent la gestion durable de l'enherbement, le stockage du carbone, la vie biologique des sols.

Sans aucun préjugé sur les différents types de travail du sol étudiés, ce qui importe est de s'adapter au plus près du

système de culture présent dans le contexte pédo-climatique des expérimentations, en ce qui concerne le choix des couverts mais également des cultures en fonction du travail du sol réalisé. Ce travail a vocation à produire des références éprouvées et à amener des éléments de réponse aux questions que se posent de nombreux agriculteurs sur ces sujets.



Contact :
Emilie Nivelles

NOS EVENEMENTS

7 novembre : Semis'Nov, démonstrations de semoirs, modulation intra parcellaire, à Cuissy-et-Geny

Début novembre : Rendez-vous technique sur le thème de la qualité de pulvé : traitement de l'eau, à Cuiry-Housse

Novembre : Rendez-vous technique sur le thème de l'arrachage tardif des betteraves, dans le secteur de Guise.

Retrouvez toutes nos manifestations sur : <https://hauts-defrance.chambres-agriculture.fr/agenda/agenda-de-laisne/>



NOS FORMATIONS

13 novembre : Produire bio en Hauts-de-France, pourquoi pas moi ?

3 décembre : Aller vers l'optimisation de sa pulvérisation, à Laon

3 décembre et 16 janvier : Bien choisir son matériel de guidage et aller jusqu'à la modulation intra-parcellaire

4 décembre : Certification à Haute Valeur Environnementale (HVE)

22 janvier : Anticiper l'arrêt du glyphosate : quelles alternatives ?

14 février : Cultiver la betterave sucrière bio, à Estrées-Mons (80)

20 février : Irrigation et agronomie : les leviers pour concilier production et gestion de l'eau

2 avril : Maîtriser les outils de désherbage mécanique

28 avril et 5 mai : Etablir un diagnostic de parcelle à l'aide des plantes bio-indicatrices, à Laon

18 et 22 novembre, 9 et 13 décembre, 14 et 20 janvier 2020, 23 et 30 janvier 2020, 3 et 10 février 2020 : Formation et ateliers agriculteurs - Formation initiale - 2 jours

17, 19 décembre, 28 janvier 2020, 13 février 2020 : Atelier gérer ses début et fin de campagne - 1 jour

9, 11, 12 mars 2020 : Atelier plan de fumure - 1 jour

NOS PUBLICATIONS

Le guide Phyt'Agro 2020 : il rassemble des conseils agronomiques, phytosanitaires et réglementaires pour plus de 15 cultures.

Commandez ce guide sur www.aisne.chambre-agriculture.fr rubrique nos offres de service.

Synthèse des essais régionaux en agriculture biologique

Téléchargez ce guide sur www.aisne.chambre-agriculture.fr rubrique publications.

Champs d'actions - Spécial Agro-environnement
Septembre 2019

1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Robert BOITELLE
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Camille NIAY
03 23 22 50 66 - camille.niay@aisne.chambagri.fr
Conception - Impression :
SETA - 03 23 22 50 28

Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture de l'Aisne
ISSN 2607-639X